

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 10 novembre 2010

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

**Préavis 15/2010** Modification de la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise STEP de Vidy

---

#### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 15-2010 du 22 septembre 2010,  
vu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire,


#### décide

1. de ratifier la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise - STEP de Vidy, présentée dans le préavis municipal.

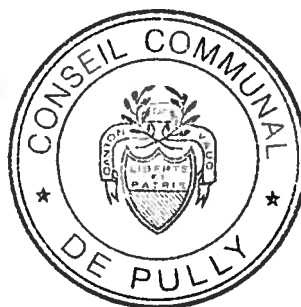
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Daniel MARGOT



Jacqueline VALLOTTON